



Assemblée générale

Distr.: Générale
28 janvier 2002

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales sur les travaux de sa vingt-deuxième session

(Rome, 23-25 janvier 2002)

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-3	2
II. Examen des questions de fond	4-47	2
A. Coordination des plans et programme et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes	4-24	2
B. Promotion des applications des techniques spatiales dans le cadre de l'application des recommandations du programme Action 21	25-31	4
C. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies	32-34	5
D. Examen de l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra- atmosphérique (UNISPACE III)	35-46	6
E. Questions diverses	47	7
III. Programme de travail futur	48-49	7
 Annexes		
I. Liste des participants à la vingt-deuxième session de la Réunion interinstitutions sur les activités spatiales, tenue à Rome du 23 au 25 janvier 2002		9
II. Ordre du jour de la vingt-deuxième session de la Réunion interinstitutions sur les activités spatiales, tenue à Rome du 23 au 25 janvier 2002		10

I. Introduction

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales a tenu sa vingt-deuxième session au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à Rome, du 23 au 25 janvier 2002. M. He Changchui (FAO) a été élu Président. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

2. Le Directeur de la Division de la recherche, de la vulgarisation et de la formation de la FAO a ouvert la Réunion. Il a noté que d'importants progrès avaient été réalisés en ce qui concernait les applications des techniques spatiales dans des domaines tels que l'observation de la Terre, les systèmes mondiaux de navigation par satellite et les télécommunications par satellite, comme cela avait déjà été fait observer lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)¹ puis a brièvement décrit les activités de la FAO dans le domaine des données spatiales, y compris le réseau GeoNetwork dont l'objectif est de permettre à une grande diversité d'utilisateurs, du secteur public comme du secteur privé, d'avoir accès aux données et aux informations spatiales de cette organisation. Il s'est félicité du fait que la Réunion consacrerait une partie de ses travaux à l'examen des préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002 et s'intéressera notamment aux moyens d'encourager un accès équitable aux informations de base, notamment grâce aux technologies spatiales afin de combler le fossé informatique. Enfin, il a exprimé l'espoir que la Réunion formulerait des propositions afin que la coopération interorganisations débouche sur davantage de résultats dans le domaine des activités spatiales au service du développement durable.

3. La Réunion a adopté l'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport.

II. Examen des questions de fond

A. Coordination des plans et programme et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes

1. Plans actuels et futurs d'intérêt général, notamment les activités en cours dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et leurs applications intéressant les programmes adoptés par les organes délibérants des organisations du système des Nations Unies

4. Le Secrétaire de la Réunion a présenté aux participants les travaux que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses organes subsidiaires avaient menés en 2001, en appelant leur attention sur les questions relatives à la coordination interorganisations. Le Spécialiste des applications des techniques spatiales a décrit l'orientation future du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et les activités prévues au titre de ce programme en 2002 et 2003, auxquelles les organismes des Nations Unies ont été invités à participer en fonction de l'intérêt que ces activités présentaient.

5. Les représentants des organismes participants ont décrit les activités en cours et prévues pour 2002, 2003 et les années suivantes, en insistant plus particulièrement sur celles qui étaient menées en étroite coopération entre divers organismes du système des Nations Unies. Ils se sont par ailleurs félicités du fait que les résultats des activités décrites dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace (A/AC.105/780) étaient de plus en plus largement utilisés, aussi bien par des organismes du système des Nations Unies que par d'autres n'en faisant pas partie.

6. Les participants ont observé que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) utilisaient largement des services et des produits basés sur des applications des techniques spatiales. Par exemple, l'OMS avait recours à la télédétection et aux systèmes d'information géographique (SIG) pour faire face à des problèmes sanitaires. Les participants ont convenu qu'il faudrait s'efforcer plus activement d'encourager le PNUD, l'OMS, le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes concernés des Nations Unies à participer à l'avenir aux Réunions interorganisations. Ils ont également convenu que les organismes qui participaient à ces Réunions devraient aider le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat de l'ONU à

identifier d'éventuels points de contact au sein du PNUD et de l'OMS.

7. Les participants ont déclaré que le coût des données d'observation de la Terre en limitait l'utilisation par les organismes du système des Nations Unies. À cet égard, ils ont pris acte des efforts du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets afin de négocier un accès prioritaire et pour un coût réduit aux données recueillies par des satellites d'observation de la Terre tels que SPOT et Ikonos. Ils se sont par ailleurs félicités du fait que certains distributeurs de données satellites offraient gratuitement l'accès à certaines données pour l'enseignement, la recherche et à d'autres fins encore.

8. Les participants ont pris note du fait que le Bureau des affaires spatiales avait engagé des consultations avec l'Agence spatiale européenne (ESA) afin que l'ensemble des organismes du système des Nations Unies puisse adhérer à la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophes naturelles ou technologiques.

9. Les participants ont insisté sur le fait que le Secrétaire général de l'ONU devait réaffirmer à l'occasion du Sommet mondial à quel point il importait d'encourager l'accès à l'information et, dans ce contexte, d'encourager l'application des Principes sur la télédétection (résolution 41/65 de l'Assemblée générale, annexe).

10. Les participants ont invité l'Union internationale des télécommunications (UIT) à envisager la possibilité de présenter une communication sur le Sommet mondial sur la société de l'information, qui se tiendra en 2003, à l'occasion de la trente-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique en 2002.

11. Les participants ont recommandé qu'à l'avenir les organismes informent la Réunion de l'adoption ou de la célébration d'événements tels que des années internationales, afin que les autres organismes puissent en tenir compte dans leurs travaux.

2. Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interinstitutions dans les domaines en rapport avec l'espace

12. Les participants ont pris note du fait que l'ordre du jour des sessions du Sous-Comité scientifique et

technique comportait un point intitulé "Moyens et mécanismes de renforcement de la coopération interinstitutions et d'intensification de l'utilisation des applications des techniques spatiales et des services spatiaux au sein des organismes des Nations Unies et entre eux" au titre d'un plan de travail triennal portant sur la période 2001-2003, et que le Sous-Comité avait invité la Réunion à recenser les obstacles qui s'opposaient à une plus large utilisation des applications des techniques spatiales et des services spatiaux ainsi qu'à examiner les moyens et mécanismes concrets permettant de lever ces obstacles.

13. Les participants étaient saisis des informations relatives aux obstacles et mécanismes susmentionnés (A/AC.105/C.1/L.241 et Corr.1 et Add.1) fournies en réponse aux questions diffusées par le Bureau des affaires spatiales.

14. Comme la composition des organes directeurs de chaque organisme n'était pas la même, les participants ont fait observer qu'une délégation à l'une des manifestations organisées par le système des Nations Unies pourrait ne pas être pleinement informée en temps voulu de la position d'une autre délégation du même pays à une autre manifestation. Il serait donc souhaitable de renforcer la coordination et de diffuser plus rapidement les informations entre les différents organismes publics représentés dans différentes instances examinant des questions en rapport avec les activités spatiales. Les pays concernés pourraient à cet égard utiliser les mécanismes nationaux existants afin d'assurer une coordination similaire à celle qui existe entre les organismes du système des Nations Unies.

15. Afin que les informations sur les activités spatiales communiquées aux chefs de secrétariat parviennent effectivement à l'unité administrative concernée, les participants ont recommandé de prier les organismes qui ne l'avaient pas encore fait de désigner un point de contact officiel.

16. Les participants ont pris connaissance avec satisfaction d'une brochure que préparait le Bureau des affaires spatiales décrivant brièvement, d'une façon intéressante et compréhensible par les décideurs et par le grand public, comment le système des Nations Unies utilisait les technologies spatiales pour le développement durable et présentant les initiatives et activités engagées par le système à la suite du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales.

17. Les participants ont convenu que la brochure définitive devrait être distribuée avant la tenue du Sommet mondial pour le développement durable puis mise à jour périodiquement. Pour en assurer la plus haute qualité possible, les organismes du système devraient faire part au Bureau des affaires spatiales de leurs observations au sujet de la version provisoire diffusée lors de la Réunion au plus tard la première semaine de février. Les participants ont pris note du fait que le Bureau des affaires spatiales communiquerait un calendrier ainsi que le plan de la brochure, qui devrait être prête à la fin de mars 2002 au plus tard.

18. Les participants se sont félicités de l'offre du Bureau des affaires spatiales de réaliser cette brochure avec la contribution d'autres organismes du système et d'en financer l'impression d'un nombre limité. Ils ont également pris note de l'invitation faite par le Bureau aux autres organismes de fournir des textes et des graphiques pour la brochure et de participer à son financement.

3. Questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur le programme de travail des organismes et organisations du système des Nations Unies

19. Les participants étaient saisis du projet de rapport du Secrétaire général intitulé "Coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies: programme de travail pour 2002, 2003 et les années suivantes". Ce rapport, le vingt-sixième de la série, récapitule par grands thèmes les informations communiquées par les organismes des Nations Unies au sujet des activités engagées et prévues.

20. Les participants ont noté que, conformément à l'accord auquel était parvenue la Réunion lors de sa vingt et unième session, le projet de rapport comportait les chapitres suivants:

- I. Introduction;
- II. Organismes et organisations des Nations Unies participant à des activités spatiales et tableau synoptique de leurs activités;
- III. Politiques et stratégies relatives à la coordination des activités spatiales;
- IV. Activités spatiales actuelles;

V. Remarques finales sur les questions liées à la coordination des activités des organismes des Nations Unies.

21. Le chapitre III comportait des sections consacrées a) au renforcement des partenariats avec des entités non gouvernementales et b) à l'élaboration de lois, normes et règles d'éthique concernant les activités spatiales. Les sections du chapitre IV étaient consacrées aux thèmes suivants: a) protection de l'environnement terrestre et gestion des ressources naturelles; b) application des techniques spatiales à la sécurité, au développement et au bien-être de l'homme; c) utilisation et facilitation des technologies de l'information et des communications pour le développement; d) utilisation et amélioration des capacités de positionnement et de localisation par satellite; e) renforcement des capacités pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable et de l'éducation; f) développement des connaissances scientifiques sur l'espace et protection de l'environnement spatial; et g) autres activités.

22. Après avoir formulé des suggestions et des observations, les participants ont adopté le rapport tel que modifié, dont le texte final (A/AC.105/780) sera communiqué au Sous-Comité scientifique et technique lors de sa trente-neuvième session.

23. Les participants ont également convenu qu'ils devraient dans un avenir proche revoir la structure du rapport afin d'en simplifier la présentation.

24. Les participants ont pris note du fait que le Secrétariat adresserait au plus tard au mois d'août 2002 des demandes de contributions au rapport, que les contributions devront être transmises au plus tard au début de décembre et que le projet de rapport sera diffusé pour examen par les organismes participants au début de janvier 2003 avant d'être examiné par la Réunion à sa vingt-troisième session.

B. Promotion des applications des techniques spatiales dans le cadre de l'application des recommandations du programme Action 21

25. Les participants ont décrit les résultats obtenus par leurs organismes respectifs ainsi que les plans préparés en vue du Sommet mondial sur le développement durable. Ils ont constaté que les efforts

sensibles réalisés par les organismes du système avaient permis d'obtenir d'importants résultats en ce qui concernait un grand nombre d'activités préparatoires au Sommet telles que la préparation de la documentation et l'organisation de plusieurs manifestations parallèles. Ils ont convenu que le partage d'informations avait été bénéfique et créé des synergies pour ce qui s'agissait de promouvoir les applications des techniques spatiales pour le développement durable. Ils se sont félicités du fait que de nombreuses activités étaient ouvertes à tous les organismes du système et ont insisté pour que toutes les activités préparatoires au Sommet mondial fassent référence aux activités spatiales.

26. Les participants ont pris note du fait que le Bureau des affaires spatiales organiserait, peu avant le Sommet mondial, un atelier coparrainé par l'ESA afin de mieux faire connaître l'intérêt des techniques spatiales pour le développement durable. Cet atelier, qui se tiendra en Afrique du Sud, sera ouvert à d'autres organisations.

27. Le Bureau des affaires spatiales organisera en outre en juin 2002, à l'intention de pays d'Afrique et en coopération avec le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le Comité sur les satellites d'observation de la Terre, l'Agence spatiale européenne et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) un atelier sur l'utilisation de techniques spatiales pour la gestion des catastrophes qui offrira une nouvelle occasion de coopération interinstitutions en vue du Sommet mondial sur le développement durable et qui s'inscrira dans une série d'ateliers consacrée à la gestion des catastrophes.

28. Les participants ont également pris acte du fait que le Bureau des affaires spatiales fournissait des conseils techniques au Gouvernement colombien pour l'organisation de la quatrième Conférence de l'espace pour les Amériques. Cette Conférence, qui se tiendra à Carthagène (Colombie) du 13 au 17 mai 2002, constituera l'un des aspects des préparatifs régionaux du Sommet mondial sur le développement durable et sera une nouvelle occasion de coopération entre organismes du système des Nations Unies.

29. La Réunion a pris note du fait que conformément à l'accord auquel elle était parvenue à sa vingt et unième session, le Secrétariat avait invité le Comité sur les satellites d'observation de la Terre à participer à

l'examen de ce point de l'ordre du jour et a remercié le Comité d'avoir accepté cette invitation.

30. Les participants ont constaté que le Comité sur les satellites d'observation de la Terre préparait, en vue des conférences préparatoires au Sommet mondial, des brochures présentant l'intérêt de l'observation de la Terre et qu'il organiserait peut-être, parallèlement au Sommet, diverses manifestations consacrées par exemple à l'analyse de l'évolution des politiques de surveillance de la Terre dans le cadre des conventions internationales, à l'évaluation des besoins en matière d'information et aux activités pour lesquelles les informations obtenues par télédétection présentaient le plus d'intérêt. Le Comité accueillera avec satisfaction la participation des organismes des Nations Unies aux diverses activités qu'il organisera et s'est une nouvelle fois déclaré prêt à coordonner ses actions avec eux. Les préparatifs susmentionnés ont été réalisés en étroite coopération avec la Stratégie mondiale intégrée d'observation – Partenariats.

31. Les participants ont souhaité recevoir de nouvelles propositions d'activités interinstitutions en préparation du Sommet mondial et ont fait observer que les informations à ce sujet pourraient être diffusées par l'intermédiaire du Bureau des affaires spatiales. En particulier, des entités telles que le Comité sur les satellites d'observation de la Terre et la Stratégie intégrée pourraient utiliser ce mécanisme pour faire part de leurs activités aux organismes participant à la Réunion.

C. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies

32. Le Secrétaire a présenté aux participants le site Web consacré à la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies « www.uncosa.unvienna.org » créé par le Bureau des affaires spatiales conformément à la décision à laquelle la Réunion était parvenue à sa vingt et unième session. Ce site présentera notamment des informations et des annonces, un calendrier d'activités, un annuaire des organismes participants ainsi que diverses informations concernant la Réunion interorganisations.

33. Les participants ont pris note du fait que le Bureau des affaires spatiales adresserait chaque trimestre aux personnes concernées dans chacun des organismes des rappels leur demandant de lui

communiquer des informations à jour pour affichage sur le site Web.

34. Le représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT) a décrit diverses possibilités d'utilisation des services Internet qui faciliteraient le partage d'informations et la préparation des documents. Les participants à la Réunion ont prié le Bureau des affaires spatiales de mettre au point, avec l'UIT, une proposition concrète pour l'utilisation conviviale du réseau électronique pour la préparation de documents tel que le projet de rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales et pour le partage d'informations. Ils ont accueilli avec satisfaction l'offre présentée par le représentant de l'UIT d'aider le Bureau à préparer cette proposition à temps pour qu'elle puisse être examinée par la Réunion à sa vingt-troisième session, en 2003.

D. Examen de l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

35. Le Secrétaire a présenté les progrès réalisés dans le cadre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de son Sous-Comité scientifique et technique en ce qui concerne l'application des recommandations de la Conférence UNISPACE III grâce à la constitution d'équipes d'action. Les participants ont noté qu'à la demande du Comité, le Bureau des affaires spatiales avait adressé aux organismes du système des Nations Unies un questionnaire afin de leur demander à quelles équipes ils souhaitaient prendre part. Ils étaient saisis de la liste des points de contact dans les divers organismes ainsi que d'un document récapitulant les États Membres et les organismes du système des Nations Unies ainsi que des organisations internationales dotées du statut consultatif auprès du Comité qui avait manifesté le désir de participer à telle ou telle équipe ou de recevoir des informations complémentaires à ce sujet.

36. Les participants se sont félicités de la création par le Comité d'équipes chargées d'appliquer certaines des recommandations d'UNISPACE III. Ils ont noté l'intérêt des organismes du système à participer aux équipes dont les thèmes d'action relevaient de leurs

domaines de compétences et en fonction de leurs ressources. Ils ont par ailleurs fait observer que chaque équipe devrait communiquer des informations détaillées sur l'élaboration de ses plans (objectifs, résultats attendus, stratégies de mise en œuvre et incidences financières) afin de permettre aux divers organismes du système d'y participer en tant que partenaires avec leurs propres ressources.

37. Les participants ont insisté sur le fait que les équipes devraient tenir compte des mécanismes internationaux de coopération et de coordination existants, tels que la stratégie intégrée, et utiliser ces mécanismes. Ils ont invité les équipes à les recenser et à s'informer de leurs programmes de façon à renforcer les liens, les synergies et la collaboration avec eux.

38. Les participants ont recommandé que le Sous-Comité scientifique et technique étudie, à sa trente-neuvième session, la possibilité, si cela était approprié, que des États Membres, des organismes du système et des entités pertinentes coordonnent conjointement les travaux de certaines des équipes.

39. Les participants ont prié le Bureau des affaires spatiales de faire part au Sous-Comité de leurs points de vue au sujet de l'action que devraient mener les équipes, et de lui faire rapport à sa vingt-troisième session sur la participation des organismes du système.

40. Les participants ont rappelé qu'ils avaient insisté sur le fait que les chefs de secrétariat des organismes du système devraient être mieux informés des travaux de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, et que celle-ci devrait être intégrée au mécanisme du Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCCS, anciennement Comité administratif de coordination).

41. Le Secrétaire a présenté aux participants les réponses reçues d'organismes du système quant à la façon dont la Réunion interorganisations pourrait être intégrée au mécanisme du CCCS et aux mesures prises par le Bureau des affaires spatiales à cet effet. Les participants ont insisté sur le fait que leurs travaux devraient aussi être portés à l'attention du Comité de haut niveau sur les programmes et du Comité de haut niveau sur la gestion.

42. Les participants ont rappelé la décision adoptée par la Réunion à sa vingt et unième session tendant à ce que les organismes participants adressent collectivement un message aux chefs de secrétariat des

organismes du système et aux décideurs afin d'appeler leur attention sur l'intérêt et le rapport coût-efficacité des applications des techniques spatiales. Ce message pourrait notamment préciser comment ces applications pourraient contribuer à la mise en œuvre de certaines des principales recommandations adoptées récemment par les organismes du système.

43. Les participants ont pris note du fait que le Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait adressé au Secrétaire général une lettre afin d'appeler son attention sur la nécessité d'étudier dans quelle mesure les sciences et techniques spatiales pourraient contribuer à atteindre les objectifs des grandes conférences des Nations Unies. Ils ont pris acte du fait que cette lettre (A/56/306) avait été diffusée en tant que document de l'Assemblée générale au titre des points de l'ordre du jour consacrés à l'examen des conférences récemment organisées par les Nations Unies.

44. Les participants ont noté que, dans sa résolution 56/11 en date du 10 décembre 2001, l'Assemblée générale avait invité les organismes du système des Nations Unies à dresser un inventaire des recommandations des grandes conférences des Nations Unies qui pourrait être mises en œuvre en faisant appel aux sciences et techniques spatiales.

45. Les participants ont noté que la plupart des thèmes abordés lors des récentes conférences des Nations Unies seraient examinés à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable. Dans ce contexte, ils ont convenu que le Bureau des affaires spatiales devrait analyser les résultats du Sommet, avec l'aide des organismes du système, de façon à en identifier les recommandations qui pourraient être appliquées plus efficacement grâce aux sciences et techniques spatiales.

46. Les participants ont convenu que l'ordre du jour de la vingt-troisième session de la Réunion devrait à nouveau comporter un point intitulé "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)" et qu'un examen des résultats du Sommet mondial sur le développement durable devrait faire l'objet d'un point distinct.

E. Questions diverses

47. Les participants ont remercié M. W. Wagner, de l'Université technique de Vienne et le représentant de la FAO pour les informations contenues dans leurs exposés techniques consacrés à l'Hydroscat et au réseau Geonetwork, respectivement. Ils ont en outre encouragé le développement et l'échange d'expertises et d'informations sur le réseau de la FAO, le UNEP.Net du programme des Nations Unies pour l'environnement et les applications connexes destinées à faciliter l'accès des organismes participant à la Réunion interorganisations aux données et aux informations pertinentes ainsi que leur analyse. Ils ont également recommandé que les organismes concernés aient la possibilité de participer à ces diverses initiatives ainsi qu'à d'autres initiatives similaires.

III. Programme de travail futur

48. Les participants ont convenu qu'à sa vingt-troisième session, en 2002, la Réunion devrait examiner les points suivants:

1. Coordination des plans et programmes et échanges de vue sur les activités actuelles concernant les applications pratiques et techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Plans actuels et futurs d'intérêt général, notamment la façon dont les activités en cours dans le domaine des sciences et techniques spatiales et de leurs applications s'inscrivent dans les programmes adoptés par les organes délibérants des organismes du système des Nations Unies;
 - b) Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interinstitutions dans les domaines en rapport avec l'espace;
 - c) Questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies;
 - d) Examen de la nature et de la structure des annexes au rapport du Secrétaire général sur la coordination des

- activités spatiales au sein du système des Nations Unies.
2. Résultat du Sommet mondial sur le développement durable en rapport avec les activités spatiales.
 3. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies.
 4. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
 5. Questions diverses.
49. Les participants ont remercié l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture d'avoir accueilli la vingt-deuxième session de la Réunion interorganisations. Ils ont convenu que la vingt-troisième session se tiendrait à l'Office des Nations Unies à Vienne, éventuellement du 22 au 24 janvier 2003, sous réserve de confirmation par le Bureau des affaires spatiales à l'issue de la trente-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Note

- ¹ Voir le *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Vienne, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.1.3).

Annexe I

Liste des participants à la vingt-deuxième session de la Réunion interinstitutions sur les activités spatiales, tenue à Rome du 23 au 25 janvier 2002

Président: He Changchui (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

Secrétaire: T. Chiku (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat de l'ONU

Département des affaires économiques et sociales	G. Casini T. Marchetti
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	
Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes	F. Pisano
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui au projet	A. Retiere
Office des Nations Unies à Vienne	
Bureau des affaires spatiales	M. Othman S. Camacho C. Davies
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	N. Ratanavong
Commission économique pour l'Afrique	A. Gulaid

Organisation des Nations Unies

Programme des Nations Unies pour l'environnement	R. G. Witt
--	------------

Institutions spécialisées

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	J. U. Hielkema G. Banting
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	R. Missotten
Union internationale des télécommunications	A. Matas
Organisation météorologique mondiale	D. Hinsman

Observateurs

Comité sur les satellites d'observation de la Terre	J. Aschbacher
---	---------------

Annexe II

Ordre du jour de la vingt-deuxième session de la Réunion interinstitutions sur les activités spatiales, tenue à Rome du 23 au 25 janvier 2002

1. Ouverture de la Réunion.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Plans actuels et futurs d'intérêt général, notamment les activités en cours dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et leurs applications intéressant les programmes adoptés par les organes délibérants des Organisations du système des Nations Unies;
 - b) Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interinstitutions dans les domaines en rapport avec l'espace;
 - c) Questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur le programme de travail des Organismes et Organisations du système des Nations Unies.
5. Promotion des applications des techniques spatiales pour la mise en œuvre des recommandations du programme Action 21.
6. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies.
7. Examen de l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
8. Questions diverses:
 - a) Futures réunions;
 - b) Autres questions.